

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 25 Février 1890

**PARTIE OFFICIELLE**

Le Prince a reçu de S. M. I. le Shah de Perse une réponse à la lettre par laquelle Son Altesse Sérénissime lui notifiait le décès de S. A. S. le Prince Charles III et lui annonçait en même temps son avènement au Trône.

Par Ordonnance Souveraine du 23 de ce mois, M. le Vicomte Emile-Charles Verdon de la Morlière, consul de France à Monaco, a été promu au grade de Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles.

**NOUVELLES LOCALES**

Au commencement de la semaine, dernière M. et M<sup>me</sup> Michel Heine sont arrivés au Palais, désireux de connaître le pays et la population qui les intéressent désormais d'une façon toute particulière.

Compétents en la matière de grandes œuvres et de bonnes œuvres, ils ont pu apprécier chez nous ce que l'intelligence et le grand cœur du Prince Charles III y ont laissé.

S. G. M<sup>sr</sup> Meignan, archevêque de Tours, a été reçu jeudi dernier 20 de ce mois en audience particulière par Leurs Altesses Sérénissimes et a dîné ensuite au Palais.

On sait que son intelligence, fécondée par un esprit très large, a mis ce prélat au premier rang de l'épiscopat français.

Dimanche dernier, un dîner de dix-huit couverts a été donné au Palais en l'honneur de M. et M<sup>me</sup> Michel Heine. Étaient conviés : M. et M<sup>me</sup> Straus — M<sup>me</sup> Straus est la fille du célèbre compositeur F. Halévy et veuve en premières noces du compositeur Bizet — S. Exc. M. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général ; S. G. M<sup>sr</sup> l'Evêque ; M. le Président de Lattre ; M. le Colonel de Sainte-Croix ; M. le Vicomte et M<sup>me</sup> la Vicomtesse de la Morlière ; M. le Comte et M<sup>me</sup> la Comtesse Gastaldi ; M. Oswald ; Miss Ethel Oliver, dame d'honneur ; MM. les Officiers de la Maison du Prince.

M. Glaize, ancien Préfet de la Loire-Inférieure, vient d'être nommé Consul de France à Monaco, en remplacement de M. le vicomte de la Morlière, appelé au consulat de Dublin.

Dans les départements qu'il a dirigés, M. Glaize a laissé le souvenir d'un administrateur habile, ferme et conciliant à la fois ; nous tenons de bonne source que l'affectueuse sympathie de ses anciens administrés lui est demeurée fidèle et le suit très certainement ici, où nous sommes heureux, en lui souhaitant la bienvenue, de pouvoir lui garantir l'accueil le plus empressé.

M. le vicomte de la Morlière a été reçu dimanche en audience de congé par le Prince notre Auguste Souverain. M<sup>me</sup> la vicomtesse de la Morlière a été également admise en présence de Leurs Altesses

Sérénissimes, et tous deux ont eu l'honneur d'être retenus au dîner qui a suivi cette réception.

Le Prince et la Princesse, par leur accueil tout particulièrement gracieux, ont tenu à témoigner à l'homme du monde accompli, au fonctionnaire distingué qui nous quitte, ainsi qu'à la charmante et gracieuse femme qui avait su conquérir si facilement et si complètement l'affection de tous, combien Leurs Altesses savaient les apprécier.

A notre tour, nous avons à cœur, en offrant nos vœux au vicomte et à la vicomtesse de la Morlière, de les assurer qu'ils laissent parmi nous et dans les rangs de notre colonie étrangère les plus solides amitiés, ainsi que les plus sincères regrets.

M. le vicomte de la Morlière a reçu des mains de S. A. S. M<sup>sr</sup> le Prince Souverain, les insignes de Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles.

Parmi les personnages de distinction dont la présence a été signalée à Monaco, nous mentionnerons :

Le prince de Chandernagor ; le prince Hohenlohe-Oehringen ; le marquis de Mortemart ; le Provost de Launay, député des Côtes-du-Nord ; le comte de Moutiers ; le marquis et la marquise d'Etampes ; le comte et la comtesse de la Chapelle ; le prince et la princesse de Ligne ; la comtesse de Ganay ; le comte de Pourtalès ; le comte de Nédonchel ; le comte de la Rochefoucauld ; le comte de Pracontal ; Léon Laurençon, député des Hautes-Alpes ; Paul de Ponlevoy, député des Vosges ; le général anglais Wilkin Baker ; lord Cardross ; lord Walsingham ; sir Morgan-Morgan ; le général de Derfelden, aide de camp de S. A. I. le grand-duc Nicolas ; le prince Orloff ; le prince Galitzine ; von Kessenick, député hollandais ; le marquis Marsigli et le général italien Louis Manuel ; M<sup>me</sup> la princesse de Beauvau ; MM. Decoux, directeur du *Petit Provençal* ; Albert, directeur de la *Petite Gazette internationale*.

Les deux derniers concerts classiques, donnés avec le concours de M<sup>me</sup> Conneau, ont été pour la sympathique cantatrice, l'occasion des plus chaleureuses ovations.

Ces concerts sont tellement courus qu'il faut, une heure à l'avance, être à la porte de la salle, dans l'atrium, pour avoir quelque chance d'obtenir un fauteuil.

Jeudi prochain, les dilettanti y applaudiront de nouveau un jeune virtuose dont le remarquable talent a déjà, l'an dernier, fait l'admiration de tous.

M. Henri Marteau, violoniste, est à peine âgé de 16 ans (il est né le 31 mars 1874) ; fils d'une famille distinguée de Reims, où son père est chef d'une des plus importantes maisons de commerce ; il montra tout enfant de merveilleuses dispositions pour la musique. Sa mère, musicienne et pianiste hors ligne, cultiva précieusement ce goût artistique.

Aujourd'hui, M. Marteau fils s'est exclusivement livré au grand art.

Dimanche dernier, M. Marteau a eu l'honneur de jouer, devant S. A. S. Madame la Princesse Alice, l'Atte Maria de Cherubini, chanté par M.

Samuel, avec accompagnement d'orgue par M. Bouault ; une symphonie de Théodore Dubois et un superbe morceau spécialement écrit pour lui par Gounod : *la Vision de Jeanne d'Arc*.

Son Altesse Sérénissime a daigné complimenter le jeune et déjà grand artiste, ainsi que MM. Samuel et Bouault.

Voici le programme du concert classique d'après-demain :

- Symphonie en fa* (n° 8)..... Beethoven.
- A. Allegro vivace e con brio — B. Allegretto scherzando — C. Tempo di minuetto — D. Allegro vivace.
- Ouverture du *Roi d'Ys*..... Ed. Lalo.
- Concerto*, pour violon..... Max Bruck.
- M. Henri Marteau.
- Le Rouet d'Omphale*, poème symphonique..... Saint-Saëns.
- A. *Romance*..... Léonard.
- B. *Polonaise*..... Vieuxtemps.
- M. Henri Marteau.
- Espana*, rapsodie..... E. Chabrier.

N'oublions pas de mentionner la vogue très méritée qu'obtiennent, chaque dimanche, les concerts internationaux organisés par M. Steck. Le dernier, consacré aux œuvres russes, était ainsi composé :

- Souvenir d'Ossian*, ouverture..... Niels Gade.
- A. *Douce rêverie* — B. *Valse*..... Tchaikowski.
- (Pour instruments à cordes)
- Feramos*, ballet..... Rubinstein.
- Rapsodie norvégienne*..... Svendsen.
- Ouverture de la *Vie pour le Czar*.... Glinka.
- Danse Polotskienne* (1<sup>re</sup> audition)..... Borodine.
- Andante du *Deuxième Concerto pour violoncelle* (1<sup>re</sup> audition)..... Davidoff.
- M. Abbiate.
- Marche solennelle* (1<sup>re</sup> audition)..... César Cui.

Dimanche 2 mars, œuvres italiennes.

Entrés cette semaine dans notre port les yachts de plaisance ci-après :

Vapeur anglais, *Ibis*, à M. Popham, 3 hommes d'équipage, capitaine Ewens, 8 tonneaux ; venant de Menton ;

Et le vapeur français, *Feu-Follet*, à M. Fabre, 5 hommes d'équipage, capitaine Sauveur, 34 tonneaux ; venant de Cannes ;

Le vapeur de commerce *Dunstanboroug*, pavillon anglais, venant de Newcastle avec un chargement de houille pour l'usine à gaz, est arrivé le 22 février. 19 hommes d'équipage, 650 tonneaux.

La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul a, il y a une quinzaine de jours, procédé au renouvellement de son bureau, par suite du départ de M. Victor Bussy.

Ont été nommés :  
 Président : M. Albert Lambert. Vice-Présidents : MM. le docteur Ingigliardi et Eliacin Plantif. Trésorier : M. Adolphe Blanchy. Secrétaire : M. Alexandre Noghès.

Jeudi dernier, cette société, ainsi reconstituée, tenait son assemblée générale annuelle.

Cette imposante réunion était présidée par M<sup>sr</sup> l'Evêque de Monaco ; une assistance d'élite avait répondu à l'invitation de la Société. On remarquait S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général ; M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général ; le Comte Gastaldi, Maire de Monaco ; M. le Colonel de Sainte-Croix et nombre de fonctionnaires, ainsi que plusieurs membres de la colonie étrangère.

M<sup>sr</sup> Pierre Massad, chorévêque syrien, Damas, et M. Michel, président des Conf

Saint-Vincent-de-Paul de Nice et de la région, étaient présents et siégeaient au bureau.

Le président a exposé la situation financière de la Société, qui se résume en ces chiffres pour l'année 1889 :

Recettes . . . . .	fr.	8.939 30
Dépenses . . . . .	»	7.354 80

Reste en caisse . . . . .	fr.	1.584 50
---------------------------	-----	----------

Les chiffres de l'exercice 1888 étaient :

Recettes . . . . .	fr.	6.086 45
Dépenses . . . . .	»	5.890 95

Il restait . . . . .	fr.	195 50
----------------------	-----	--------

soit, pour l'année 1889 un excédent de :

Recettes . . . . .	fr.	2.852 95
Dépenses . . . . .	»	1.463 95
En caisse . . . . .	»	1.389 »

Dans son allocution, M. Lambert a payé un juste tribut de reconnaissance à S. A. S. le Prince Charles III, dont la munificence avait seule permis la création de la charitable Société. Il a témoigné à notre Auguste Souverain et à S. A. S. la Princesse Alice la reconnaissance de la Conférence pour la protection qu'ils daignent continuer à cette œuvre. Enfin il a adressé à Sa Grandeur ses remerciements pour l'appui et les encouragements qu'Elle accorde à notre Conférence.

Succès très vif chaque après-midi sur la terrasse du Casino de Monte Carlo pour le prestidigitateur Antonin. Un nombreux public de bébés accueille de ses applaudissements ses tours de l'Enfant escamoté et de la Malle des Indes, et se presse aux représentations de ses marionnettes parisiennes.

La représentation de samedi fera époque dans les annales théâtrales de Monte Carlo. Hamlet a été supérieurement interprété, on peut le dire, et la critique n'a que des éloges à adresser à tous les artistes depuis M<sup>me</sup> Melba dont la voix jeune et pure, le grand talent, ont été chaleureusement applaudis, jusqu'à M. Cordier qui s'acquitte bien de son rôle de spectre.

Pour la première fois, sur notre scène, le rôle d'Hamlet était confié à un ténor. M. Dereims a pris, sous les traits du héros de Shakespeare, une brillante revanche des faiblesses signalées dans Roméo et Juliette. Il joue très consciencieusement le personnage sombre d'Hamlet. Les scènes tragiques avec le spectre, avec Ophélie, avec sa mère et surtout celle de la fête donnée à la Cour du roi, lui ont valu de chaleureux applaudissements.

M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin s'est montrée musicienne consommée et comédienne de mérite dans le rôle ingrat de la Reine. Dans la scène de l'Oratoire, elle a trouvé des accents pathétiques du meilleur effet.

M. Isnardon est à la hauteur de tous les rôles qui lui sont confiés. Celui du Roi a de nouveau mis en relief les qualités qui en font un artiste précieux dans une troupe lyrique.

Les autres interprètes, MM. Waimpo, Dethurens et Jouanne, complètent l'ensemble.

Grand succès de décors et pour le divertissement La fête du Printemps, où M<sup>mes</sup> Adelina Gedda, Tognoli, Bricca et Giovanetti sont parfaitement secondés par le corps de ballet.

De nouvelles modifications viennent encore d'être apportées dans l'ordre des spectacles du mois prochain. Les voici :

Samedi 1<sup>er</sup> et jeudi 6 mars, Galathée, opéra comique ; Coppélia, ballet.

Mardi 4 et lundi 10, Joli Gilles, le Maître de Chapelle, opéras comiques.

Samedi 8 et mardi 11, Le Nouveau Seigneur, les N<sup>es</sup> de Jeannette, opéras comiques.

Le 19 février, la Compagnie P.-L.-M. a mis à marche des trains de luxe quotidiens de Nice à Londres. La durée du trajet est de 29 heures et demie.

Ces trains partent de Nice à midi 10, arrivent à Paris (gare de Lyon) à 8 heures du matin, pour repartir à 8 heures 22 pour Londres où ils arrivent à 5 h 30 du soir.

Une indisposition de notre collaborateur Dangeau nous prive aujourd'hui de sa lettre parisienne hebdomadaire.

La Société des Régates de Monaco vient de publier le programme des fêtes nautiques qu'elle prépare pour les 9, 10 et 12 mars. Des engagements nombreux sont déjà contractés.

Dimanche 9 mars — Première journée

**LA VOILE**

CINQUIÈME PRIX — PREMIÈRE CLASSE

**Prix de la Costa**

Yachts au dessus de 2 tonneaux et n'excédant pas 3 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, 80 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille argent par la Société des Régates de Monaco. — 2<sup>e</sup> prix, 50 francs et une médaille bronze. — 3<sup>e</sup> prix, 40 francs et une médaille bronze.

DEUXIÈME CLASSE

**Prix des Révoires**

Yachts ou embarcations de plaisance de 1 tonneau 1/2 et n'excédant pas 2 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, 60 francs et une médaille argent offerts par la Société des Régates de Monaco. — 2<sup>e</sup> prix, 40 francs et une médaille bronze. — 3<sup>e</sup> prix, 30 francs et une médaille bronze.

SIXIÈME SÉRIE (sans allégeance)

Embarcations de plaisance au dessous d'un tonneau 1/2 classées suivant leur longueur extrême entre perpendiculaires (quille fixe).

PREMIÈRE CLASSE (5<sup>m</sup> 75 maximum)

**Prix des Moulins**

1<sup>er</sup> prix, 40 francs et une médaille argent offerts par la Société des Régates de Monaco. — 2<sup>e</sup> prix, 30 francs et une médaille bronze. — 3<sup>e</sup> prix, 20 francs et une médaille bronze.

DEUXIÈME CLASSE (4<sup>m</sup> 75 maximum)

**Prix d'Hercule**

1<sup>er</sup> prix, 40 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille argent par la Société des Régates de Monaco. — 2<sup>e</sup> prix, 30 francs et une médaille bronze. — 3<sup>e</sup> prix, 20 francs et une médaille bronze.

SEPTIÈME SÉRIE (sans allégeance)

**Prix des Spélugues**

Embarcations de plaisance voile à tiers (Saint-Pierre) liberté de focs 5<sup>m</sup> 50 maximum (quille fixe)

1<sup>er</sup> prix, 40 francs et une médaille argent offerts par la Société des Régates de Monaco. — 2<sup>e</sup> prix, 30 francs et une médaille bronze. — 3<sup>e</sup> prix, 20 francs.

**L'AVIRON**

VOILES DE YACHTS

4 rameurs de pointe, 1 barreur

1<sup>er</sup> prix, 100 francs et une médaille vermeil offerts par la Société des Régates de Monaco. — 2<sup>e</sup> prix, 50 francs et une médaille bronze.

BATEAUX ARMÉS EN PÊCHE

6 rameurs de pointe, 1 barreur

1<sup>er</sup> prix, 100 francs offerts par la Société des Régates de Monaco. — 2<sup>e</sup> prix, 60 francs. — 3<sup>e</sup> prix, 30 francs.

4 rameurs de pointe, 1 barreur

1<sup>er</sup> prix, 70 francs offerts par la Société des Régates de Monaco. — 2<sup>e</sup> prix, 40 francs. — 3<sup>e</sup> prix, 20 francs.

EMBARCATIONS DE PLAISANCE

4 rameurs de pointe, 1 barreur

1<sup>er</sup> prix, 50 francs offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco. — 2<sup>e</sup> prix, 30 francs — 3<sup>e</sup> prix, 20 francs.

EMBARCATIONS DE COMMERCE (Chaloupes)

4 rameurs de pointe, 1 barreur

1<sup>er</sup> prix, 40 francs offerts par la Société des Régates de Monaco. — 2<sup>e</sup> prix, 30 francs.

YOUYOUS (Mousse)

1 rameur

1<sup>er</sup> prix, 20 francs offerts par la Société des Régates de Monaco. — 2<sup>e</sup> prix, 10 francs.

BATEAUX PLATS (Mousse)

1 rameur

Prix unique, 15 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.

Lundi 10 mars — Deuxième journée

**LA VOILE**

PREMIÈRE SÉRIE

**Prix de S. A. S. le Prince Albert 1<sup>er</sup>**

Yachts au-dessus de 20 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, 1,500 francs offerts par S. A. S. le Prince Albert 1<sup>er</sup> et 2 timbales en argent offertes par le Yacht Club de France. — 2<sup>e</sup> prix, 700 francs et une médaille argent. — 3<sup>e</sup> prix, 300 francs et une médaille bronze.

DEUXIÈME SÉRIE

**Prix de S. A. S. le Prince Héritaire**

Yachts au-dessus de 10 tonneaux et n'excédant pas 20 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, 900 francs offerts par la Société des Régates de Monaco et une médaille or offerte par le Regio Yacht Club Italiano. — 2<sup>e</sup> prix, 500 francs et une médaille argent. — 3<sup>e</sup> prix, 250 francs et une médaille bronze.

TROISIÈME SÉRIE

**Prix de Monaco**

Yachts au-dessus de 5 tonneaux et n'excédant pas 10 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, 600 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille vermeil offerte par la Société des Régates de Monaco. — 2<sup>e</sup> prix, 300 francs et une médaille argent. — 3<sup>e</sup> prix, 150 francs et une médaille bronze.

QUATRIÈME SÉRIE

**Prix de Monte Carlo**

Yachts au-dessus de 3 tonneaux et n'excédant pas 5 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, 300 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille vermeil offerte par la Société des Régates de Monaco. — 2<sup>e</sup> prix, 200 francs et une médaille argent. — 3<sup>e</sup> prix, 100 francs et une médaille bronze.

CINQUIÈME SÉRIE — PREMIÈRE ET DEUXIÈME CLASSE

**Prix de la Colonie Etrangère**

Yachts ou embarcations de plaisance de 1 tonneau et demi et n'excédant pas 3 tonneaux (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe, sans allégeance)

1<sup>er</sup> prix, 250 francs offerts par la Colonie Française et une médaille vermeil offerte par la Société des Régates de Monaco. — 2<sup>e</sup> prix, 100 francs et une médaille argent. — 3<sup>e</sup> prix, 75 francs et une médaille bronze.

SIXIÈME SÉRIE

**Prix de la Condamine**

Embarcations de plaisance au dessous de 1 tonneau et demi 5 m. 75 maximum de longueur extrême entre perpendiculaires (quille fixe)

1<sup>er</sup> prix, 150 francs offerts par la Colonie Anglaise et une médaille argent offerte par la Société des Régates de Monaco. — 2<sup>e</sup> prix, 80 francs et une médaille argent. — 3<sup>e</sup> prix, 50 francs et une médaille bronze. — 4<sup>e</sup> prix, 20 francs et une médaille bronze.

SEPTIÈME SÉRIE (sans allégeance)

**Prix de la Rousse**

Embarcations de plaisance voile à tiers (Saint-Pierre)

liberté de focs, 5<sup>m</sup> 50 maximum, quille fixe

1<sup>er</sup> prix, 100 francs offerts par la Colonie Italienne et une médaille argent offerte par la Société des Régates de Monaco. — 2<sup>e</sup> prix, 70 francs et une médaille bronze. — 3<sup>e</sup> prix, 30 francs et une médaille bronze.

Mercredi 12 mars — Troisième journée.

**COURSE CROISIÈRE DE MONACO A NICE**

Ouverte aux Yachts ayant pris part aux courses des deux premières journées

PREMIÈRE SÉRIE

Yachts au-dessus de 10 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, une pendule-baromètre et une médaille vermeil offertes par le Yacht Club de France. — 2<sup>e</sup> prix, une longue-vue et une médaille argent offertes par le Yacht Club de France

DEUXIÈME SÉRIE

Yacht n'excédant pas 10 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, une médaille vermeil offerte par la Société des Régates de Monaco. — 2<sup>e</sup> prix, une médaille bronze offerte par le Yacht Club de France.

A la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres du 14 février, M. Anatole de Barthélemy a donné lecture d'un mémoire dans lequel il s'applique à déterminer les origines du monnayage des Gaulois, principalement dans les régions S. E. et S. O. de la Gaule.

Aux iv<sup>e</sup> et iii<sup>e</sup> siècles avant notre ère, il y avait déjà une certaine quantité de monnaies communément répandues et ayant cours sur toutes les côtes méditerranéennes, la plupart apportées par les marchands carthaginois, imitation des anciennes dariques.

D'ailleurs les Massaliotes n'avaient pas cessé d'être en rapport avec la Grèce, et c'est par Marseille que les monnaies grecques pénétrèrent en grand nombre dans le pays.

Les statères d'or au type de Philippe de Macédoine y furent bientôt imitées par les graveurs gaulois, qui ne manquèrent pas d'y ajouter des emblèmes et des légendes propres aux grands personnages et aux peuples de la contrée. On y connut aussi les monnaies frappées en Sicile par Agathocle et autres dynastes.

Pendant la première et la seconde guerre punique, il est probable que la monnaie des Carthaginois, surtout d'Annibal, servit à leur assurer le concours des nations qui lui ouvrirent le chemin des Alpes.

Nos ancêtres monnayèrent l'or, l'argent et le bronze. Les types primitifs s'altèrent graduellement sous le burin des graveurs gaulois. On relève sur les moins anciens de la série, laquelle commence au milieu du v<sup>e</sup> siècle et se termine vers le milieu du i<sup>er</sup> avant notre ère, époque de la conquête romaine, plus d'un détail bizarre encore inexplicable.

En outre on se servait, pour les échanges, de bracelets en or massif, présentant une épaisseur régulière, susceptible d'être divisée exactement en tranches d'un volume et d'un poids déterminé.

Les monnaies carthaginoises, grecques, massaliotes, siciliennes, italiotes, etc., trouvées dans le territoire de la Principauté, confirment les documents d'après lesquels nous savons que le port d'Hercule servait, comme celui de Massilie, à l'échange des produits de la Gaule et de l'Orient. La communication du savant académicien (que nous ne connaissons encore que par les comptes rendus) offre donc un intérêt tout particulier pour notre pays.

## TIR AUX PIGEONS DE MONACO

### CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

(DEUXIÈME SÉRIE)

Lundi 17 février 1890

Le *Prix du Var* a été gagné par M. Welbore Ellis, battant M. Manville second ; M. Montbert, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Kolak, Colonel Nixey, Lip, Grace, Blake, Pinson, A. Poizat.

Jeudi 20 février

Le *Prix Supplémentaire* a été gagné par M. Cuvelier, battant M. le Comte de Trauttmansdorff, second. La place de troisième a été partagée entre MM. de Clouet et Batt.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Pinson, de Knyff, Manville.

Samedi 22 février

Le *Prix de Laghet* a été partagé entre MM. Lip et José Luro. La place de troisième a été pour M. Grace.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Grace, de Bioncourt, colonel Nixey, comte de Trauttmansdorff et Blake.

Jeudi 27 février

**PRIX SUPPLÉMENTAIRE.** — Un objet d'art.

Samedi 1<sup>er</sup> mars

**PRIX DE LA RIVIÈRE.** — 500 francs.

Mardi 4 et mercredi 5 mars

**GRAND PRIX DE CLOTURE** — Un objet d'art et 500 francs.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**La Seyne.** — Le steamer grec *Marino-Vagliano* échoué sur nos côtes, entre Sicié et Les Lecques, dans l'anse nommée « la Fosse » est toujours dans la même situation. Avant-hier est arrivé sur les lieux le vapeur *Elisa*, du port de Marseille, affrété par les assureurs, pour tenter le sauvetage du navire. L'*Elisa* a à son bord une escouade de scaphandriers et les appareils nécessaires à cette opération. Le navire échoué va être allégé de sa cargaison ; on a enlevé vendredi du bord les embarcations. Les travaux continuent.

**Cannes.** — Une des excursions à la mode aujourd'hui, parmi les hôtes des stations de Saint-Raphaël, Cannes et Nice, est l'île de Saint-Honorat, dont les cuirassés de l'escadre sillonnent à tous moments les flots. Les touristes ne manquent pas d'y aller visiter l'antique monastère, aujourd'hui, comme au XII<sup>e</sup> siècle, habité par des religieux cisterciens. Comme leurs frères de la Grande-Chartreuse, ils exercent une franche hospitalité, et leurs voyageurs sont toujours invités à déguster « la liqueur des îles » qu'ils composent avec le suc des

fleurs et des plantes parfumées dont le sol de Saint-Honorat est couvert.

— Le Comité des Régates de Cannes, sous la présidence de M. le comte de Mosselman, vient de se réunir et a arrêté définitivement le programme des régates internationales qui auront lieu les 1<sup>er</sup>, 2 et 4 mars prochain.

**Nice.** — Le nommé Massa Gervasio, inculpé de fabrication de faux billets de banque, a été arrêté par les agents de la sûreté en vertu d'un mandat de capture décerné contre lui à la date du 24 décembre 1889.

Cet individu a été écroué aux prisons cellulaires de la Place-d'Armes en attendant que l'enquête soit terminée.

Il sera ensuite conduit sous bonne escorte à Marseille, où il a à répondre pour d'autres faits délictueux.

**Trinité-Victor** — Ces jours derniers, à 9 heures du soir, un incendie a éclaté dans la cave de la maison de M. Etienne Contesso. Au son du tocsin, plus de trois cents personnes se sont rendues sur le lieu du sinistre, et une double chaîne a été promptement organisée ; à 9 heures et demie, sont arrivés les ouvriers de l'usine des moulins de l'Ariane, dirigés par le contre-maître, avec leur pompe, et, grâce à l'activité de tous, on était maître du feu à 10 heures et demie.

Beaucoup de personnes se sont fait remarquer par leur ardeur au travail. Les pertes, couvertes par la Compagnie Générale d'Assurances, sont évaluées à 10,000 francs.

Il n'y a pas eu heureusement d'accident de personnes à déplorer.

**Villefranche.** — Jeudi après-midi a eu lieu à bord de la frégate américaine *Chicago*, mouillée à Villefranche, un grand bal offert par MM. les officiers de l'escadre à la colonie américaine actuellement dans notre région.

On a dansé avec entrain jusqu'à la nuit. Il est probable que l'escadre ne quittera pas Villefranche avant le 25 courant.

**Menton.** — M. le docteur Willam Adersen a été nommé vice-consul de Danemark à Menton. Le gouvernement de la République française lui a concédé l'exécutif le 3 février.

## FAITS DIVERS

On vient de faire, à Constantinople, une découverte archéologique des plus importantes. Dans une maison située près de Sainte-Sophie, on a trouvé un trésor que l'on croit être celui des anciens empereurs grecs. Entre autres objets, on a mis au jour une collection d'armes ayant appartenu à l'empereur Constantin Paléologue.

M. François Delmas, propriétaire à Creyasce, vient de découvrir dans une terre, aux environs de cette commune, un atelier de l'époque acheuléenne, sur lequel il a trouvé vingt haches de l'époque, plus quatre pointes moustériennes, le tout parfaitement conservé et d'un travail remarquablement fini. Les haches sont triangulaires, demi-triangulaires ou à base arrondie.

Nous signalons cette découverte aux amateurs d'archéologie.

*Une plante électrique.* — Les journaux scientifiques rapportent la curieuse découverte que l'on vient de faire aux Indes d'une plante électrique.

A une distance de six mètres, l'aiguille aimantée est impressionnée ; elle est entièrement affolée si on l'approche plus près de la plante.

L'énergie de cette singulière influence varie avec l'heure du jour. Toute puissante à deux heures après-midi, elle est absolument nulle durant la nuit. Par un temps d'orage son intensité augmente dans une remarquable proportion. Quand il pleut, la plante semble succomber et incline sa tête ; elle demeure sans force et sans vertu, même si quelqu'un la protège avec un parapluie.

A ce moment, on ne ressent aucun choc en brisant ses feuilles, et, en outre, l'aiguille aimantée demeure immobile. Personne n'a vu d'oiseau ni d'insecte se poser sur la plante électrique ; un instinct semble les avertir qu'ils trouveraient là une mort soudaine.

La *Revue Industrielle* signale une heureuse et nouvelle application aux vases à fleurs du papier comprimé qu'on employait déjà aux rails, aux roues de wagons, aux tonneaux et même aux coques de petites embarcations.

Les vases en papier comprimé sont bien plus légers

que ceux en terre cuite, ne se cassent pas, sont imperméables, hydrofuges, imputrescibles et peuvent recevoir toutes les formes et les décorations artistiques.

Un savant américain, Yan, vient d'inventer un nouvel instrument destiné à percevoir les sons en mer pour éviter les abordages.

Cet appareil a été dénommé *éophone*.

L'éophone est un récepteur de sons formé par deux compartiments étroits séparés l'un de l'autre par une cloison. L'appareil étant animé d'un mouvement de rotation, les deux oreilles entendent simultanément au moyen de deux tubes les sons produits à une certaine distance, lorsque l'éophone est dirigé vers l'origine du bruit, tandis qu'une seule oreille perçoit les sons provenant d'une direction oblique. Grâce à cet appareil, on peut déterminer exactement le point de départ des coups de sifflet et des mugissements des sirènes des navires qui se trouvent à proximité, en temps de brume intense.

Ce curieux instrument peut également indiquer la position des montagnes de glace ou des autres corps flottants près desquels passe le navire. Les essais ont donné des résultats excellents. L'adoption de cet instrument à bord des navires permettra d'éviter désormais ces lamentables catastrophes qui résultent des abordages.

## VARIÉTÉS

### Le Macaroni

(Suite et fin — Voir le numéro précédent)

Il n'en fallait pas davantage pour donner un nom aux mets nouveaux. On l'appela dès lors « macaroni », mot célèbre, adopté par toutes les langues ; et qui ne périra jamais, à moins qu'un jour Naples n'éprouve, à la suite d'un réveil de la fureur du Vésuve, le sort de Pompéi et d'Herculanum.

C'est bien le cas de dire, après la lecture de cette historiette : « *Se non è vero, è ben trovato* ». Mais si ce récit est ingénieux, son authenticité est plus que douteuse. Une simple remarque doit suffire pour lui enlever toute ressemblance : tandis qu'en français, en anglais, en allemand on dit *macaroni*, les Italiens appellent ces pâtes des *maccheroni*. Il n'est donc guère croyable que ce mot puisse tirer son origine de l'exclamation qui aurait été poussée par le prince Mustaccioli dans l'exaltation d'un ravissement gastronomique extrême.

On peut adresser le même reproche aux étymologies beaucoup plus savantes que les philologues ont proposées.

Toutes sont fondées sur le mot *macaroni* ; aucune ne tient compte de *maccheroni* ainsi qu'il faudrait pourtant le faire.

Cela n'empêche point que certaines de ces étymologies ne soient assez curieuses.

Le latin en a fourni quelques-unes ; telle est celle qui consiste à faire venir *macaroni* d'un mot de basse latinité, *macco*, qui servait à désigner une bouillie de fèves pilées, assez maigre régal et médiocrement appétissante s'il faut en juger d'après l'idée qu'en donne sa recette. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de remercier beaucoup de nous l'avoir transmise l'auteur antique qui prit la peine de la faire figurer dans ses écrits.

Mais c'est à la langue grecque, si riche en expressions de tous genres, que les érudits se sont adressés de préférence, et avec juste raison, d'ailleurs, puisque le grec fut pendant longtemps l'idiome le plus usité dans toute la partie méridionale de l'Italie et en particulier à Naples, ville fondée par une colonie éolienne. Or, voici quels ont été les résultats des recherches accomplies dans ce champ d'investigations.

D'après une opinion fondée sur des arguments assez solides et qui se prévaut principalement du nom d'un de ses auteurs, le savant helléniste Curtius, *macaroni* viendrait du mot *massein*, verbe qui signifie « pétrir ». Le sens de macaroni serait donc pétrissure, pâte pétrie, expressions bien vagues et bien peu satisfaisantes.

D'autres étymologistes repoussent cette théorie. Il est inutile de rapporter les arguments par lesquels ils la combattent. Quant à eux, ils prétendent que le macaroni est une institution beaucoup plus ancienne qu'on ne se

l'imagine vulgairement. Etait-il déjà connu par les Grecs au siècle des Périclès ? C'est possible. Ce qui est certain, c'est qu'on en mangeait dès les premiers temps de l'ère chrétienne. Hétychuis d'Alexandrie, philosophe dont la vie se place à cette époque, mentionne en effet, dans ses ouvrages, un mets *fait de bouillon et de farine*, si exquis qu'on lui avait donné le nom de *macaria*, qui veut dire *beatitudo, aliment divin*. Or, le nom de ce mets, sa nature, sa composition, sa bonté sont autant d'indices desquels il résulte d'une manière évidente que c'était exactement ce que nous appelons aujourd'hui, avec une légère altération du mot, le *macaroni*.

Malgré la force incontestable de cette argumentation et bien que mes connaissances philologiques soient si limitées que j'ose à peine faire entendre ma voix dans ce grave débat, on me permettra, cependant, de me hasarder à émettre à mon tour une opinion qui, à défaut d'autres mérites, présente au moins celui d'être nouvelle. A mon très humble avis, *maccheroni*, — car, je le répète, c'est à ce mot et non à *macaroni* que l'on doit s'attacher, — *maccheroni* est une corruption du substantif grec « *makrón* » qui servait à désigner tout objet de forme allongée. On admettra, je pense, sans difficulté que *makrón* peut avoir donné, à la longue et par suite des modifications subies par le langage, *maccheroni*. Il est également certain que le sens de ce mot convient à merveille à l'aspect du macaroni. Cela posé, il ne me reste plus qu'à faire valoir un dernier argument dont la force me paraît considérable.

La plupart des qualités des pâtes, dites d'Italie, tirent leur nom de la forme de chacune d'elles. Ainsi, il y a les *vermicelles* (petits vers), les *nastrini* (petits rubans), les *tagliarini* (pâte taillée), sans parler des étoiles, des langues d'oiseau, des lettres, des graines de melon, etc. Pourquoi n'en serait-il pas de même du *macaroni* qui se distingue des autres genres de pâtes par sa longueur, longueur qui frappe d'autant plus l'attention qu'on a l'habitude de le faire cuire sans le briser ?

Quelle que soit l'origine du macaroni et son antiquité, personne, je pense, ne méconnaît ses mérites. On peut ne point l'aimer à la folie, on peut être médiocrement enclin à suivre l'exemple des Napolitains dont c'est l'aliment par excellence ; mais, du moins, est-ce un de ses plats qui ont l'avantage de ne déplaire à personne. Je crois même que nul homme au monde ne saurait demeurer indifférent devant une profonde terrine pleine de macaroni fumant, préparé à l'italienne, avec un jus de viande épais et savoureux qui le colore d'une teinte brune semblable à celle dont le soleil couvre les joues des belles pécheuses d'Ischia et de Sorrente, avec une couche épaisse de Parmesan qui, couronnant le plat, en augmente l'aspect appétissant de même qu'un nuage de poudre répandu sur une chevelure noire rehausse le piquant d'un visage pimpant et frais.

Mais, c'est seulement quand on le porte aux lèvres, qu'on peut apprécier les vrais mérites de ce mets délicieux. Alors on cesse de trouver exagérés les éloges que lui adresse la célèbre chanson napolitaine dont un couplet entre autres dit :

Je connaissais un lieutenant  
Qui contre un plat de macarons  
Fit échange avec un sergent  
De l'épaulette et des galons.  
Moi, je vendrais mes pantalons  
Pour acheter des macarons.

TOUSSAINT NOLOs.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 17 au 23 février 1890

MENTON, yacht à vap. *Ibis*, angl., c. Ewens, passagers.  
NICE, yacht à voiles, *Deerhound*, angl., c. Joy, id.  
SAINT-TROPEZ, b. *Fortune*, fr., c. Moutte, sable.  
NICE, vap., *Vent-Debout*, fr., c. Lambert, passagers.  
CANNES, yacht à vap. *Feu-Follet*, fr., c. Sauveur, id.  
NICE, yacht à vap. *Etrangère*, fr., c. David, id.

Départs du 17 au 23 février 1890

NICE, yacht à vap. *Etrangère*, fr., c. David, passag.  
ID, yacht à vap. *Ibis*, angl., c. Ewens, id.  
SAINT-TROPEZ, b. *Fortune*, fr., c. Moutte, sur lest.  
NICE, vapeur, *Vent-Debout*, fr., c. Lambert, passag.  
VILLEFRANCHE, yacht à vap. *Feu-Follet*, fr., c. Sauveur, id.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHARLES

La Station du Carême sera prêchée par le R. P. HYACINTHE, Récollet.

Il y aura Sermon : les Vendredis et les Dimanches.

Vendredi à 4 heures de l'après-midi : Pieux exercices, Sermon et Salut.

Dimanche à 3 heures et demie de l'après-midi : Vêpres, Sermon et Salut du Saint Sacrement.

Étude de M<sup>e</sup> BERTRAND, huissier à Monaco

VENTE SUR SAISIE

Le jeudi vingt-sept février courant, à neuf heures et demie du matin et jours suivants, s'il y lieu, dans la salle de vente Crovetto, sisé rue Grimaldi, à la Condamine (Principauté), il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers vins et liqueurs, tels que : Saint-Julien, Saint-Estèphe, Saint-Emilion, Graves, Sauternes, Châblis, Chambertin, Moulin-à-vent, Pommard, Volnay, Château-Méjan, Roederer Haut-Brion, Marsala, Alicante, Constance, Madère, Malaga, Rhum Jamaïque, Fine-Champagne, Cognac vieux.

Au comptant, 5 0/0 en sus pour frais d'enchères. Monaco, le 20 février 1890.

BERTRAND.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite des sieurs GAMBERA et MASSARDI sont prévenus de nouveau, conformément à l'art. 464 du code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu le 15 mars prochain à 10 heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur au Palais de Justice.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

FONCTIONNAIRE demande appartement non meublé, à la Condamine de préférence, pour le 1<sup>er</sup> mai 1890.

Adresser offres au Journal.

IL A ÉTÉ PERDU

A Monte Carlo

UNE BOUCLE D'OREILLES SOLITAIRE

D'UNE GRANDE VALEUR

BONNE RÉCOMPENSE

à la personne qui la rapportera au bureau du journal

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C<sup>e</sup>

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

LANGOUSTES, BOULLABAISSE, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets ouverts la nuit

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

La librairie centrale des Chemins de fer (LIBRAIRIE CHAIX) publie, sous le titre d'*Express-Rapide*, un indicateur qui mentionne principalement les trains à grande vitesse desservant les villes importantes, les bords de mer, les établissements thermaux et les services internationaux. Trente-cinq cartes indiquent les principaux itinéraires sur les réseaux étrangers.

Cette élégante publication, d'un format commode, imprimée en gros caractères, et dont la couverture est illustrée d'un charmant dessin de Jules Chéret, offre une simplification qu'apprécieront toutes les personnes qui voyagent par les voies rapides.

En vente dans les gares et les librairies : Prix, 75 centimes.

La *Chasse illustrée*, qui paraît tous les samedis dans le format des grands journaux illustrés, est l'organe autorisé, et unique à Paris, des chasseurs et des pêcheurs. Outre la description des divers modes et engins de chasse et de pêche, on y trouve des études pratiques sur le dressage, l'élevage, le repeuplement ; des articles de jurisprudence cynégétique, etc. Des récits de voyages, des romans, des nouvelles, pleins d'intérêt, de nombreuses et magnifiques gravures en font un recueil très littéraire et des plus artistiques.

Prix de l'abonnement : 30 fr. par an, 7 fr. 50 par trimestre. — On s'abonne chez FIRMIN-DIDOT et C<sup>e</sup>, rue Jacob, 56, à Paris, et chez tous les libraires et directeurs de poste.

On reçoit gratis, sur demande, un numéro spécimen.

Imprimerie de Monaco — 1890

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer				TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
18	767.1	767.4	767.2	767.5	767.9	12.6	14.2	14.3	13.8	13.6	72	E S E modéré	Nuageux
19	67.3	66.6	65.7	64.8	65.2	13.7	15.1	14.4	14.2	13.8	60	E S E fort	Beau
20	62.6	62.4	62.2	62.3	62.5	14.2	16.4	15.2	15.2	14.2	65	S E modéré	Nuageux, nuit pluie
21	63.9	64.4	63.7	63.2	64.6	12.4	13.8	14.2	13.6	13.2	93	id.	Nuageux, pluie couvert
22	64.9	65.6	64.8	65.8	65.9	10.4	11.3	12.2	12.8	11.2	95	S E modéré, S O calme	Nuageux, pluie
23	65.8	66.4	66.1	65.6	66.6	10.9	13.4	12.3	11.2	10.8	72	S S E modéré	Nuageux
24	67.1	67.6	66.8	66.3	65.8	10.3	13.2	12.6	10.6	10.3	63	S S E fort	Beau, un peu nuageux
DATES		18	19	20	21	22	23	24					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	14.5	14.6	15.3	14.2	13.2	13.5	13.4				
		Minima	11.5	12.2	17.8	10.9	9.2	8.5	8.2	Pluie tombée : 14 <sup>mm</sup>			